

Ancienne mairie-Ecole



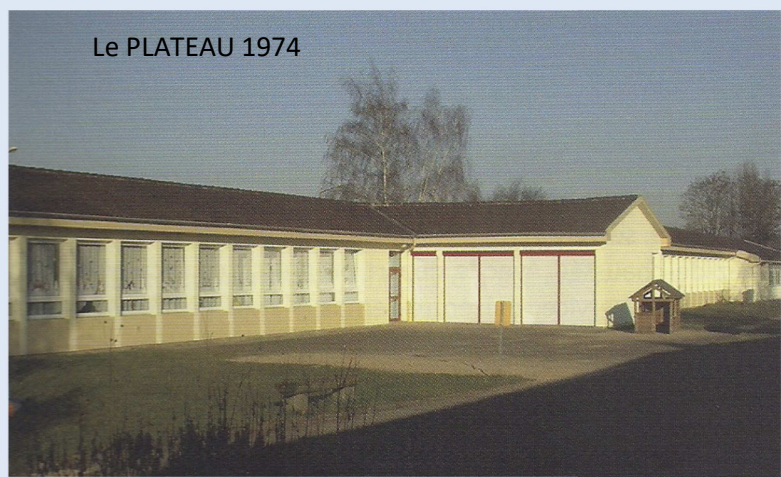
Les SAULES Nord 1956



Les SAULES Sud 1964



Le PLATEAU 1974



ÉCOLES de BODUNNÉ

HISTORIQUE DES ECOLES DE BOUSSE

Les écoles de Bousse

Pour un Boussois nouvellement installé, et sans doute pour beaucoup d'anciens, l'histoire de nos écoles ne peut être comprise que si l'on tient compte d'un fait essentiel : la dénomination et la situation géographique des établissements n'ont pas toujours concordé au cours des décennies 1950 à 2000 ! Après la création d'une première école publique en 1838, rien n'a changé durant plus d'un siècle dans la « mairie-école » devenue depuis peu la Villa Medica .mais avec l'extension rapide de la population à compter de 1954, les dénominations classiques « école de garçons et école de filles » liées à une commune rurale et de population modeste (moins de 600 habitants en 1954) ont connu bien des transformations résumées ci-dessous..

Le bâtiment nord de l'actuelle Ecole des saules, ouvert en 1955, comptait deux classes de filles et deux de garçons, nombre porté rapidement à 3 de part et d'autres, avec l'ouverture d'une classe maternelle en bout de bâtiment (actuelle bibliothèque).

A l'automne 1965 est mis en service le bâtiment sud, recevant 4 classes de filles et une seconde maternelle. Les garçons sont tous dans le bâtiment nord.....mais pas pour longtemps : en effet, une gémination progressive (mixité) intervient dès la rentrée 1967 pour les petites classes, suivie en 1968 de la gémination totale. Il n'ya donc plus d'écoles de garçons et de filles mais deux écoles mixtes qui vont s'étendre grâce à deux bâtiments provisoires de type « Fillod ».

En septembre 1973 s'ouvre le nouveau groupe scolaire construit sur la rue de Metz. Pour distinguer les deux groupes désormais, on choisit de les dénommer « Ecole des saules » (plusieurs de ces arbres sont présents dans les cours) et « Ecole du Plateau, eu égard à la situation du nouvel établissement.

Bousse compte alors 12 classes primaires, soient huit dans le premier groupe et quatre dans le nouveau, ainsi que quatre classes maternelles (2+2). Cela serait simple si l'administration n'y ajoutait une touche de complexité ! Les deux directeurs de l'élémentaire dirigent chacun 6 classes répartis sur deux bâtiments de 8 et 4 salles respectivement. Autrement dit, et jusqu'au transfert total des maternelles au Plateau et l'affectation du groupe des Saules aux classes élémentaires (1992), deux classes du premier bâtiment nord dépendront de l'Ecole du Plateau.....

De nos jours, la situation est stabilisée, et chacun connaît parfaitement la localisation des groupes scolaires de la commune.

L'ÉCOLE à BOUSSE

De l'origine à nos jours

Les saules Nord

Origine

L'école avant notre ère

L'époque contemporaine :

Les Saules Sud

Le Plateau

Documents divers

SOMMAIRE

ORIGINE : Document des archives départementales

« sur ordre du roi Louis-Philippe donation à la commune, en 1837,
d'un terrain pour la construction d'une maison d'école »

Mon. Dép. 3^e Div.
Paris, le 10 février 1837.
1/ Ampt. 3 Louis-Philippe, Roi des Français,
Ministère
de l'Intérieur. A tous présents et à venir, Salut.

Enregistré
le 10 février 1837.
n^o 1049.

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au
département de l'Intérieur.

Le Comité de l'Intérieur du Conseil d'Etat entendu.
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit.

Moselle

Art. 1^{er}.

Le Maire de la Commune de Bousse
(Moselle) est autorisé à accepter au nom de
cette Commune, la donation à elle faite par le
fr. Burlure de Vellecour, suivant acte public
du 4 juillet 1836, d'un jardin contenant environ
cinq ares estimé cent vingt francs, pour y construire
une maison d'école.

Art. 2^e.

Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de
l'Intérieur est chargé de l'exécution
de la présente Ordonnance qui sera insérée aux Lois.

Donné au Palais des Tuileries, le 10 février
mil huit cent trente-sept.

Signé Louis-Philippe.

Par le Roi :
Le Duc de France,
Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur,

Signé Gasparin.

Pour ampliation :

Le Maître des Requêtes

Secrétaire général du ministère de l'Intérieur.

Emmanuel

D
Collationné :
Le Chef du bureau central

L'ECOLE AVANT NOTRE ÈRE

Maison d'école-mairie, actuellement « villa médica »



Témoignage :

de Mme VAL Clémence, née le 3/04/1908 à Bousse, écolière durant la guerre de 14/18
témoignage recueilli lors d'un entretien en 2005 à son domicile, 4, grand'rue à Bousse :



« 2 salles de classes dans la mairie-école : la salle de classe des filles dans la salle de l'ancien bureau de poste et la salle des garçons dans la salle donnant sur la rue.
L'enseignement était assuré par les sœurs de Peltre : 1 enseignante et 1 intendante qui habitaient à l'arrière (maison et jardin sur la place de stationnement de la villa médica.
A la récréation, les enfants jouaient dans le passage de Landremont et pouvaient se désaltérer à la fontaine de la place ».

Photos de classe de cette époque période allemande ?





Ecole de garçons 1921

Rangée du haut de gauche à droite

*Emile Kraft - Joseph Walek - Marius Henriet - Gabriel Antoine -
Emile Rock - René Rihm - Lucien Veller - Gustave Hack - Bertrand ...*

Rangée du milieu de gauche à droite

*Charles Gouvion - Alexandre Rock - Firmin Bolzinger - Isidor Derozier
Alfred Bolzinger - Charles Birem - Emile Rock - ? - Clément Demange*

Rangée du bas de gauche à droite

*Victor Antoine - Paul Laguerre - ? Defloraine - Jean Mithelmeiser
Camille Mithelmeiser -... Vimot - Lucien Rock - Lucien Roelinger
Marcel Kuhn - Albert Grimart - Louis Henry*



Ecole de filles 1937-38



Ecole de filles 1946



Ecole de garçons 1946



Ecole garçons 1950-51

L'EPOQUE CONTEMPORAINE :

Naissance du 1^{er} groupe scolaire

Par DCM (Délibération du Conseil Municipal) en 1952 fut décidé le principe d'un nouveau groupe scolaire car les locaux abritant 2 classes s'avérèrent insuffisants.

Le conseil constatant :

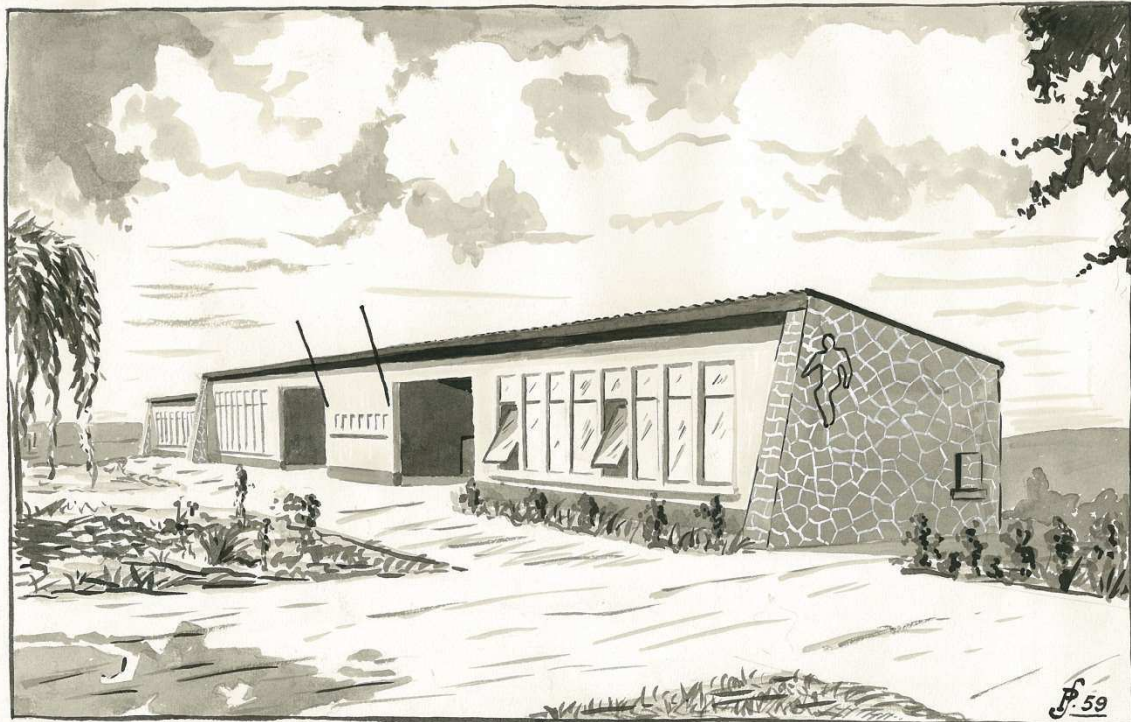
- que la Centrale Sidioungique de Richemont va faire construire logements et l'U. b. P. M. S. environ 20 logements.
- que la population scolaire actuelle est de 111 élèves.
- que ces constructions nouvelles vont amener approximativement à 200 enfants d'âge scolaire.
- que les locaux actuels (2 classes) sont insuffisants et en état.

Décide le principe d'un nouveau groupe scolaire et que le programme soit établi dès que possible par les services.



Une classe a suffi jusqu'en 1946 puis deux. Avec la construction de la première tranche des logements de la Centrale de Richemont, il faut voir plus grand : construction en 1954-55 du Groupe Nord (4 classes plus 1 maternelle).

1^{ER} groupe scolaire: « LES SAULES Nord »



Aquarelle du bâtiment scolaire 1955 (Livre d'or)



Le groupe scolaire et les logements des instituteurs

BOUSSE

Une belle cérémonie a marqué l'inauguration du groupe scolaire

Le village, en plein développement, situé à 2 km de Guénange, connaissait, hier après-midi, une grande animation.

En effet, pour l'inauguration du nouveau groupe scolaire, rendu nécessaire par l'augmentation appréciable de la population due à la nouvelle cité de la Centrale de Richémont, M. Robert Schuman, ancien président du Conseil, Ministre de la Justice, était attendu pour le geste symbolique.

Un cortège se forma sur la place, il comprenait la musique Espérance de Hagondange, les sapeurs-pompiers de la localité, sous la direction de M. Rock, les enfants des écoles sous la conduite de Mme Schouwer, MM. Touret et Scheublé et abbé Kremer.

Devant le nouveau groupe, M. Antoine, maire et son conseil municipal, saluèrent M. Schuman, Ministre de la Justice ; M. Schwartz, sénateur-maire de Thionville ; M. Carel, sous-préfet ; MM. Schmitt et Wahrheit, conseillers généraux ; Boudard, directeur de la Centrale de Richémont ; Chauchard, inspecteur de l'enseignement primaire ; Mme l'Inspectrice de l'enseignement maternel ; MM. Cauvin, Ingénieur des Ponts et Chaussées et le capitaine de gendarmerie de Thionville ; Perrin et Grainetier, maires de Guénange et de Basse-Ham ; de nombreux maires de la région ; Franchesquin, architecte, auteur de l'œuvre, etc.

L'INAUGURATION

L'inauguration se déroula en présence de nombreux habitants. Un petit écolier souhaita la bienvenue au ministre, tandis qu'un petit Lorrain et une petite Lorraine procédaient à la montée des couleurs pendant que la musique exécutait une sonnerie. Puis M. Schuman coupa le traditionnel ruban tendu par deux enfants.

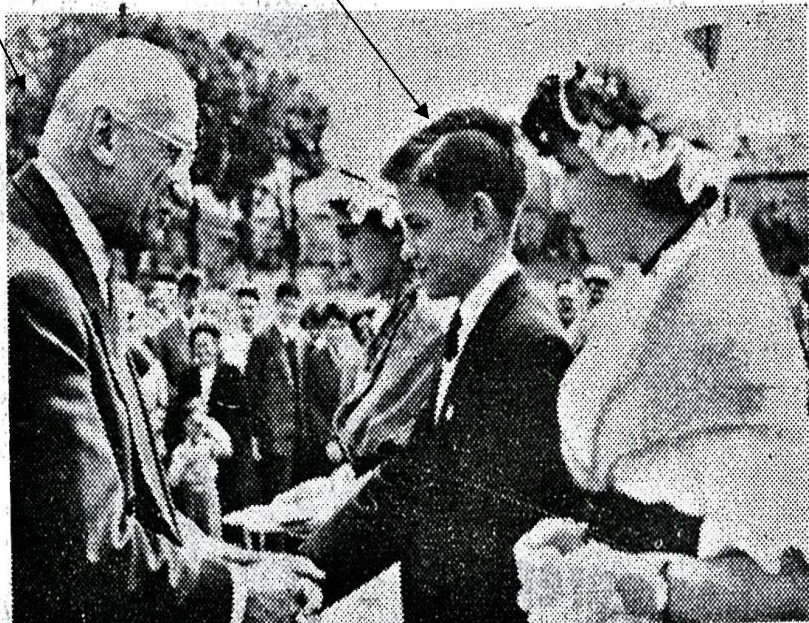
Au cours de la visite des 4 classes et de la classe maternelle, ainsi que des logements de service, les visiteurs exprimèrent leur satisfaction.

Au vin d'honneur qui suivit, M. Antoine, maire, fit l'historique de la commune en pleine évolution et adressa des remerciements à tous ceux qui contribuèrent à la

réalisation de l'école, dont les travaux débutèrent il y a ~~deux~~ ans à peine, ainsi qu'à M. le Sous-Prefet, dont les conseils avisés furent d'une aide précieuse.

M. Schwartz, sénateur-maire de Thionville, prit la parole, puis M. Robert Schuman qui fit la synthèse de la manifestation pour en dégager le sens. Il dit les efforts accomplis par la Nation depuis la guerre et déclara « Nous devons mieux faire encore pour être à l'avant-garde. » Il termina en disant qu'un quart du budget est consacré aux investissements, gage de prospérité.

Par la même occasion, M. le président Schuman honora des mères de famille en remettant la médaille de bronze de la famille à Mmes Lucie Mouty, Elisabeth Flammang, Gabrielle Kirche et Jeanne Van Elsie.





Les enfants de l'école

Des notables



La garden-party

Évolution des « SAULES Nord »

Le groupe scolaire des « Saules Nord » abritait en 1956 :

- L'École maternelle : 1 classe
- L'école primaire : 3 classes

L'école maternelle des « Saules Nord »

1^{ère} école maternelle de Bousse



 Le Républicain
Lorrain

La nouvelle école maternelle



L'école maternelle de Bousse, rattachée au groupe scolaire qui a été inaugurée il y a quelques mois par M. Robert Schuman, a accueilli, cette semaine, les premiers enfants. Les tout petits au nombre de 35, ont à leur disposi-

tion une salle claire et spacieuse, une salle de jeux et sont sous la surveillance de M^{lle} Daga et d'une aide. C'est la première fois

que fonctionne dans notre localité une école maternelle.

Sur notre photo, les enfants réunis près de l'école.

L'école primaire des « Saules Nord »

Figure marquante : M. Touret, instituteur chargé de l'école



M. Touret



M. Touret devant sa classe



Le Conseil Municipal, suite à l'implantation de la cité de la Centrale, entend signaler à l'Inspection académique la nécessité de l'ouverture d'une 4^{ème} classe pour la rentrée 1957.

Le Maire expose au conseil municipal quelle sera la situation de l'école primaire de la commune à la rentrée d'octobre 1957.

Trois classes primaires fonctionnent actuellement avec un effectif de 100 élèves. Et la rentrée prochaine, il faudra ajouter à ce chiffre celui des enfants nés en 1951, soit 23 ce qui fera un total de 123, auquel il faut cependant déduire les élèves qui quitteront l'école : 5 de sorte qu'il y aura 118 élèves pour trois classes.

Le conseil municipal considérant

- 1) que ce nombre d'élèves est trop élevé pour les trois classes existantes, dont la moyenne serait de 39,
- 2) que les salles de classe n'ont pas été prévues pour recevoir un tel nombre d'élèves et qu'un excès d'élèves irait à l'encontre des règles d'hygiène, se permet de rendre attention à l'Inspection académique sur cette situation et demande que soit prise dès maintenant la création d'une quatrième classe pour la rentrée d'octobre 1957.

En attendant :

Implantation de 2 classes mobiles en 1961



La seconde tranche provoque un nouvel afflux : en attendant le second groupe, achevé en 1965, « deux classes provisoires » sont installés en 1961, avec tous leurs inconvénients (mauvaise isolation, inconfort certain...).

En 1962,

M. Touret, Directeur de l'école de garçons, écrit à la municipalité une lettre, afin qu'elle intervienne auprès de l'I.A. pour la création d'une 4^{ème} classe à la rentrée.

ECOLE DE GARÇONS
BOUSSE
(Moselle)

BOUSSE le 3 Septembre 62

M. TOURET

Monsieur le Maire,

Suite à l'état fourni par la C.S. Richemont concernant le nombre d'enfants provenant des familles nouvellement installées, j'ai l'honneur de vous communiquer les effectifs scolaires au 1-10-62:

Garçons : 118
Filles : 104.

Ci. après la répartition des élèves en ce qui concerne l'école de garçons :

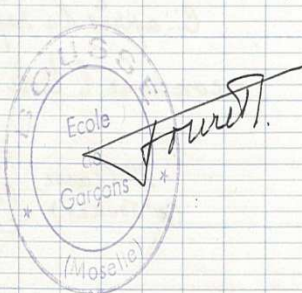
| | | |
|--|-------------------------------------|------|
| 1 ^{ère} Classe (M. TOURET) | FE 2 = 7 FE 1 = 13 CE 2 = 16 | } 36 |
| 2 ^e Classe (M. X...) | CM 1 = 12 EE 2 = 33 CE 1 = 14 | } 49 |
| 3 ^e classe (M ^{me} Maizels) | CP | 33 |

l'ouverture d'une 4^{ème} classe à l'école de garçons est indispensable.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir demander cette création à M. l'Inspecteur d'Académie.

Au cas où celle-ci serait décidée elle nécessiterait l'installation d'une nouvelle classe mobile, à moins que, l'ancienne classe maternelle étant ajournée, l'école de garçons n'occupe à nouveau la salle de jeu de la Maternelle. Dans cette dernière hypothèse veuillez me donner l'autorisation nécessaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.



Mais déjà ce 1er groupe nécessite des travaux d'entretien : 1972



PEINTURE ECOLE MATERNELLE (Groupe Nord)

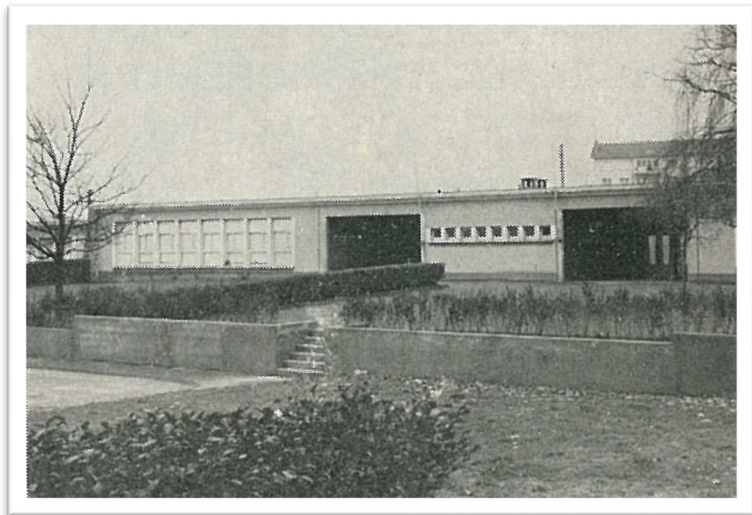
Les parents des « tout-petits » auront apprécié à leur juste valeur les travaux entrepris dans l'Ecole Maternelle pour le bien-être de toutes et tous...!! C'est dans un cadre entièrement rénové que nos enfants, sous la surveillance, d'une institutrice titularisée, aidée dans cet emploi par une collaboratrice dévouée, apprennent les éléments préliminaires de la vie en communauté..

Il est à remarquer que les sanitaires ont reçu un soin particulier et que l'application d'une peinture spéciale pour sols et murs a été retenue par le Conseil Municipal.

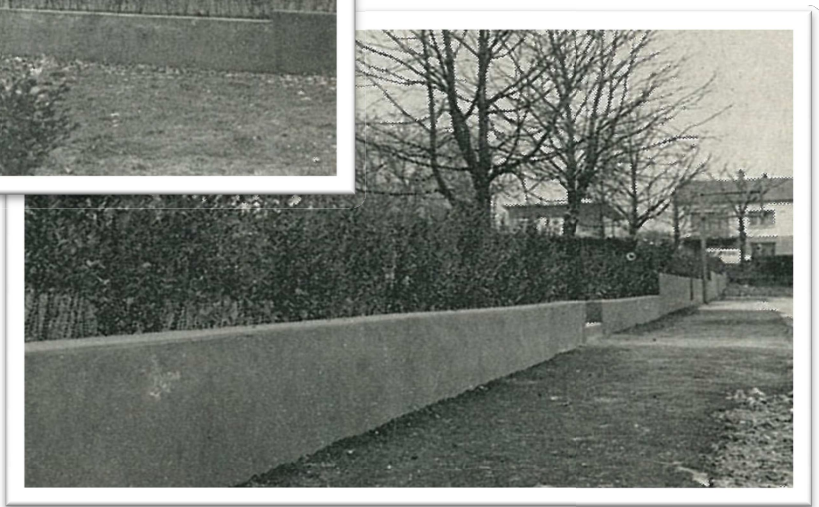
Pour mémoire, le chauffe-eau vétuste a été remplacé rapidement lors de la trêve des fêtes de fin d'année.

A) AMENAGEMENT DES COURS ET MURS DU GROUPE NORD

Cette réalisation qui peut être inscrite à l'actif de vos responsables montre bien à quel point nous avons besoin de votre soutien — faute de ressources suffisantes — afin de poursuivre le but que nous nous sommes fixé pendant ce mandat.



Le mur de clôture



Le mur avec marches d'accès

Le problème scolaire résolu à BOUSSE

Le problème scolaire est en voie de résolution dans la localité. Lundi, une seconde classe maternelle a ouvert ses portes pour accueillir 40 élèves supplémentaires. Dans moins d'une quinzaine de jours, quatre autres classes, destinées à abriter l'école des filles, seront mises en service.

Jusqu'à présent, afin de loger tous les élèves de l'école primaire, deux classes mobiles, une pour les garçons et une seconde pour les filles, avaient été installées dans la cour du groupe scolaire. D'autre part, comme il n'existait qu'une seule classe maternelle, seuls les enfants âgés de 5 ans étaient admis à la fréquenter. Devant ce manque évident de locaux, la municipalité et les services administratifs décidèrent d'implanter à Bousse un second groupe scolaire et confièrent les travaux à M. Muller,

architecte à Metz. Ce nouveau groupe scolaire, construit aux abords immédiats de l'ancien, constitue un très bel ensemble aux lignes modernes, mais sobres. Quatre classes, dont trois seulement seront utilisées dans l'immédiat, dès que l'électricité sera installée, formeront l'école de filles, une cinquième classe et un local de jeux étant destinés à l'école maternelle. Ainsi, les garçons seront tous réunis dans l'ancien groupe scolaire et les deux classes mobiles disparaîtront.

Cette réalisation a été accueillie avec satisfaction par les parents d'élèves, et surtout par les personnes ayant des enfants en bas âge. En effet, depuis avant-hier, une quarantaine d'élèves nouveaux, c'est-à-dire garçonnets et fillettes âgés de 4 ans et même plus jeunes (nés avant le 31 juillet 1962), ont été accueillis dans les nouvelles installations par Mlle Daga, directrice.



Une seconde classe maternelle ouverte avant-hier



Françoise ROCK

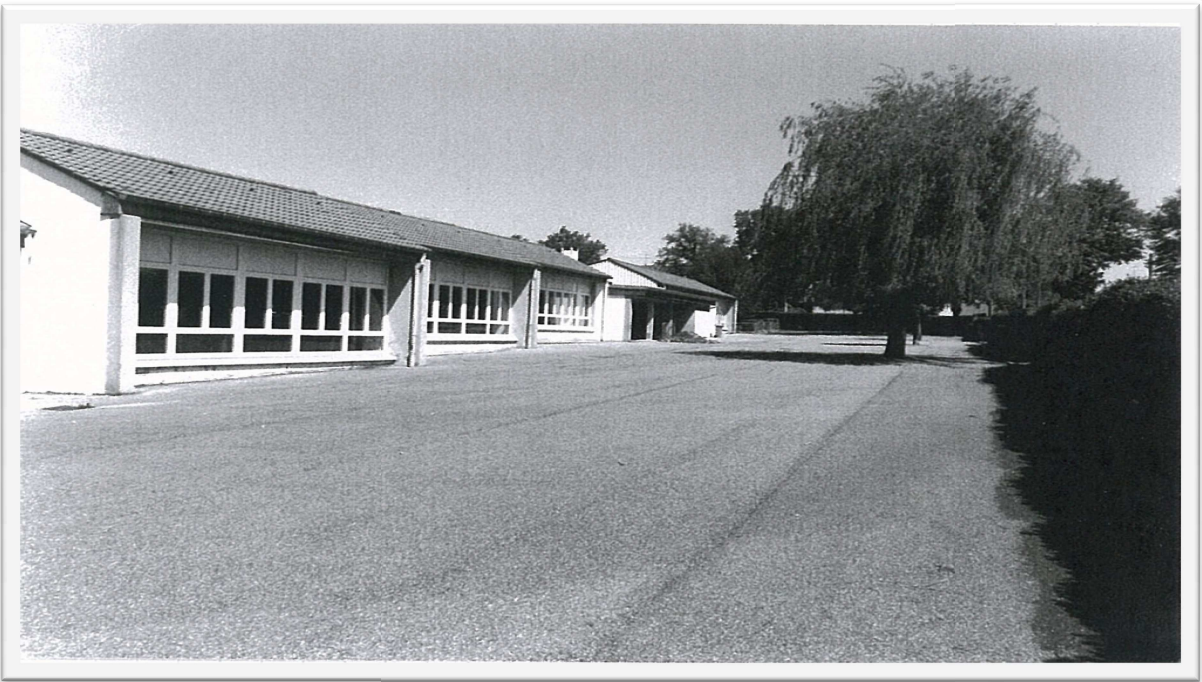
Murielle BRIOT Patrick KILLIAN Denise BAILLY J.François BARDELLI

Marie-Reine HOUDUSSE Véronique KIEFFER Dominique GRELETY Muriel JULITA

Pascale BANTZ Francine VAVRIN Yvon BICHON Dominique LECLERC

Monique Charon Pascale SIMON

La construction en 1964/65





● AMENAGEMENT DU GROUPE SUD

CLOTURES ET ESPACES VERTS

Après avoir procédé à l'aménagement des cours du GROUPE NORD ainsi que du mur de clôture, le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre une seconde phase de réalisations.

A l'heure où vous lirez ce bulletin, les travaux concernant le GROUPE SUD seront déjà bien avancés.

Dans un but pratique, nous avons profité des vacances scolaires de Pâques pour commencer les travaux susceptibles de créer des perturbations vis-à-vis des enfants et enseignants. La plantation d'arbres nobles — saules pleureurs, tilleuls... — étant déjà réalisée, les cours seront bordées de troènes qui, tout en délimitant l'espace projeté, formeront un agréable fond de verdure.

Quelques massifs d'arbres et arbustes décoratifs, en partie d'espèces à feuillage persistant, auront leurs places et compléteront ainsi ce terrain réservé au « GROUPE SUD ».

Tout en cherchant à créer un certain cadre à l'ensemble, nous espérons avoir établi un environnement fonctionnel tenant compte des considérations de toutes et tous.

Toutes les personnes soucieuses de participer à une expansion vers l'avenir comprendront aisément les difficultés que peut rencontrer la mise en œuvre de tel ou tel objectif et que le « respect du travail entrepris » permet à votre Conseil de poursuivre sa tâche.



Rénovation de 1994 à 1996



Réception et inauguration le 19/10/1996 :



Discours du Maire

J'ai l'honneur de vous présenter le nouvel établissement dont la construction vient de s'achever et que nous inaugurons aujourd'hui.

Mon premier devoir, en prenant ici la parole, est d'adresser tous mes remerciements aux représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et de l'Education Nationale qui ont bien voulu honorer de leur présence cette manifestation. Par leur intermédiaire, je tiens également à remercier les institutions qu'ils représentent pour les différentes contributions financières versées ainsi que les conseils prodigués.

Permettez-moi maintenant de retracer en quelques mots l'histoire de cette école.

Vous avez pu le remarquer lors de la visite : l'origine de la reconstruction de l'école réside dans le pourrissement des poteaux soutenant la structure du bâtiment initial. A la suite de cette constatation, il a été décidé d'oeuvrer le plus vite possible à l'édification de locaux offrant des conditions de sécurité adaptées.

C'est ainsi qu'après multe réflexions, les travaux ont commencé et ont abouti à un résultat tout à fait satisfaisant.

Ainsi cette école primaire allie confort, sécurité, instruction et permet également une ouverture à la vie sociale et culturelle. Les classes personnalisées, les qualités ergonomiques du matériel, l'agencement des locaux, les repères spatio-temporels, ... Tout a été conçu afin que les enfants accueillis s'épanouissent au sein d'un environnement adapté à leurs besoins.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la vie scolaire contribue en grande partie au dynamisme municipal. L'école constitue un lieu de rencontre, de dialogue, d'écoute tant pour les élèves que pour leurs parents. Ainsi, la réalisation d'un tel édifice participe à l'amélioration de la vie collective.

De ce fait, je remercie Monsieur KRIER, architecte et ses collaborateurs ainsi que toutes les entreprises ayant participé à la rénovation de l'école.

En y faisant pénétrer l'air et le jour, ces deux facteurs essentiels de la santé et de la gaieté, notre architecte s'est heureusement conformé aux règles de la meilleure hygiène et de la plus saine pédagogie : car nous désirons non seulement que les enfants soient bien installés à l'école, mais que cette dernière ait elle-même un aspect riant et qui engage à l'étude.

Ainsi comme écrivait PLUTARQUE, historien grec : « Le cerveau de l'enfant n'est pas un vase qu'il faut remplir, mais un foyer qu'il faut échauffer ».



Aquarelle et dédicace du Maire dans le livre d'or

Elle était devenue vétuste,

Une fille lui est née.

Ce 19 octobre 1996,

Nous inaugurons cette fière descendance.

Que l'école des SAULES perpétue l'A.B.C. des connaissances.

LE MAIRE:

J. CHIRON

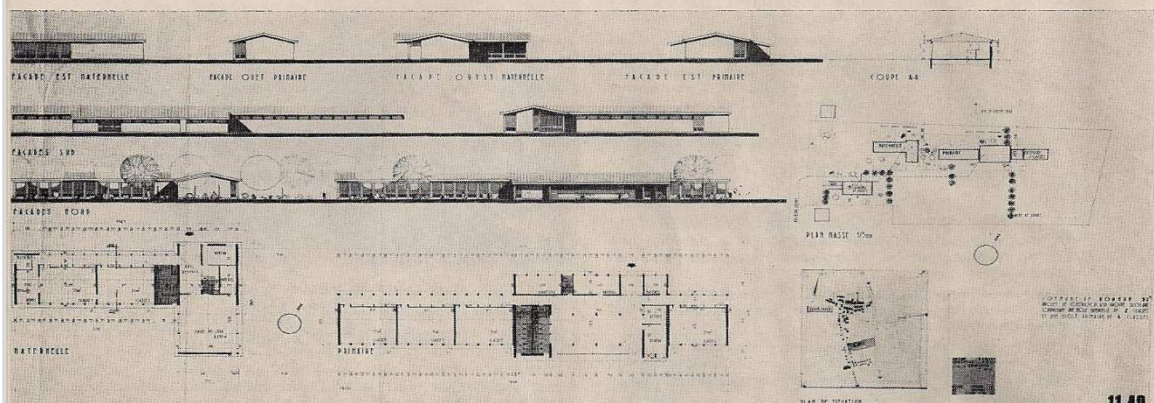
3^{ème} groupe scolaire : « Le Plateau »



Nouveau bond en 1970 avec l'arrivée des premiers occupants des lotissements BELLEVUE et du CHATEAU : à la rentrée 1970, 10 classes reçoivent 258 enfants de 6 à 11 ans, et 2 maternelles accueillent les petits.

L'emménagement se fait par vagues, et à la dernière rentrée, nous notons toujours 10 classes élémentaires (3 CP - 2 CE1 - 2 CE2 - 1 CM1 - CM2 - 1 CM1 - CM2) avec 278 élèves, et une troisième classe mater-

LES PROJETS



● CONSTRUCTION DU III^e GROUPE SCOLAIRE

Après les diverses démarches entreprises par votre Conseil Municipal pour régulariser l'acquisition du terrain destiné à l'implantation du « III^e GROUPE SCOLAIRE », l'étude définitive du projet fut confiée à la SECOD représenté par M. Jean-Claude PAULIN, Architecte D.P.L.G. de Metz.

L'ensemble projeté, conforme aux besoins de notre commune en pleine expansion et répondant aux divers règles d'urbanisme et de construction concernant les écoles, sera constitué par trois ensembles bien distincts :

- Une école maternelle comprenant deux salles de classes (pour 80 élèves) ;
- Une école primaire comprenant quatre salles de classes (140 élèves) ;
- Un bâtiment comportant deux appartements pour le personnel enseignant (les garages étant incorporés aux logements).

Il est à remarquer que l'extension future de deux classes pour le Primaire fait partie du projet. ! !

Par ailleurs, le Conseil Municipal n'a pas hésité — compte tenu d'un état de fait actuel — de faire comprendre dans cette réalisation :

-- LES CLOTURES, COURS en TARMACADAM et PLANTATIONS ESPACES VERTS.

Quant au parking pour voitures, l'unanimité s'est faite afin de réaliser ce dernier en « retrait » de la route de Metz.

Point n'est besoin chers parents de vous rappeler à quel point notre souci majeur concerne vos enfants, nos enfants !!

Ouverture de l'école du Plateau : rentrée 1974



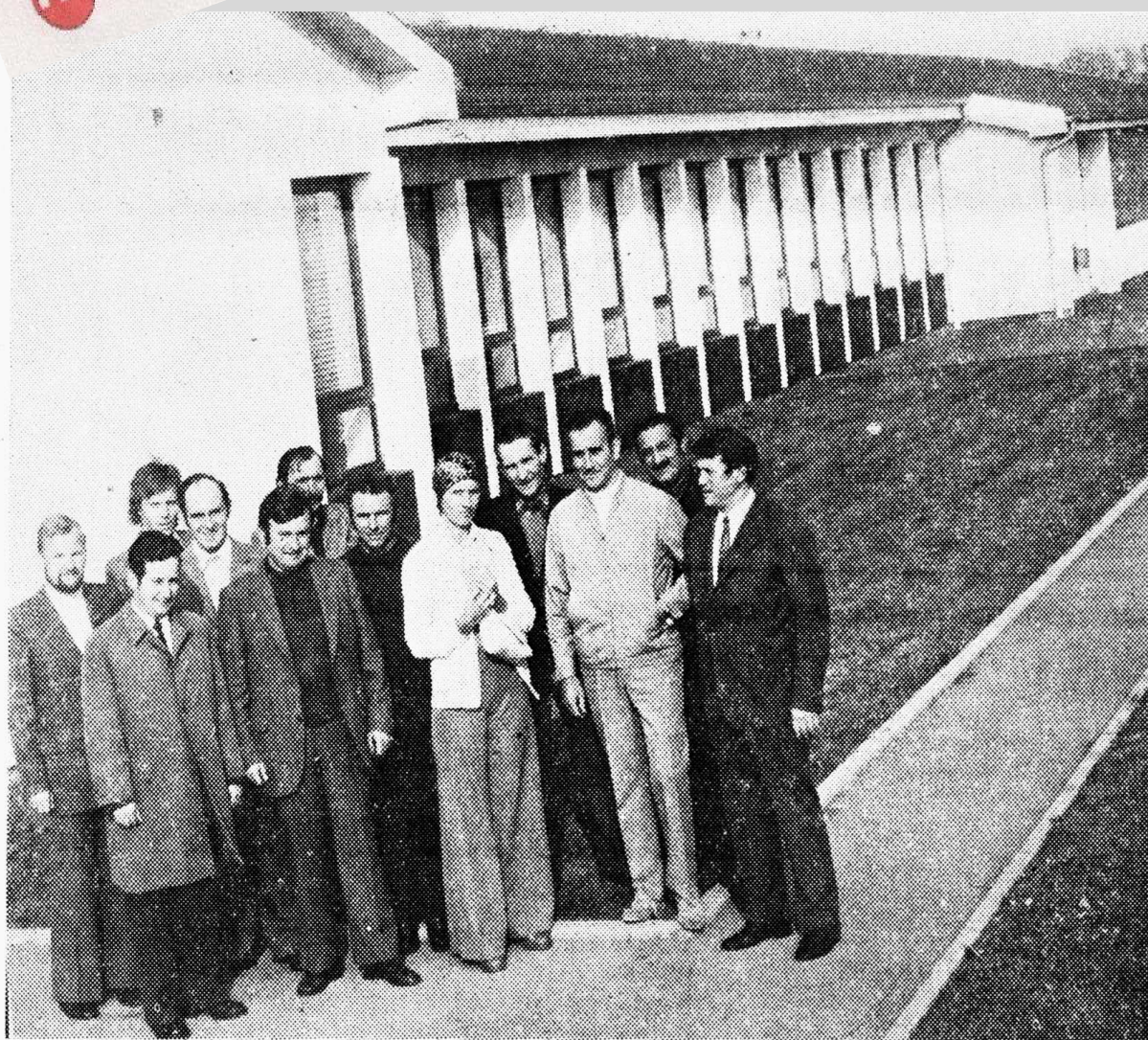
Terrain de sport à l'arrière



Logements des enseignants

Réception de l'école du Plateau à la rentrée 74

 **Le Républicain
Lorrain**



Mis en service à la rentrée 1973-1974, le groupe scolaire « Le Plateau » vient d'être définitivement réceptionné en présence de MM. Berthelemy, premier magistrat ; De-lorraine et Kessler, ses adjoints ; Charron, Vaccai, Simon, Scheyer et Davist, conseillers municipaux ; Paulin, architecte à Metz,

Edifié sur un terrain couvrant un hectare et demi de superficie, à proximité des nouveaux lotissements, le groupe scolaire « Le Plateau » constitue une très jolie réalisation comportant deux classes maternelles avec une salle de jeux, quatre classes primaires, un préau, un plateau d'éducation physique, le

logement de service. le reste étant transformé en espaces verts d meilleur effet.

Le gros-œuvre a été réalisé par l'entreprise Somotra de Talange. Le coût de ce troisième groupe scolaire de la localité qui accueille 17 élèves, s'est élevé à 1.100.000 F, la moitié environ étant subventionnée

Les arts décoratifs : peintures des fresques par les élèves



Élèves du CM2



Les petits : pignon ouest



Élèves du CM1

Inauguration de ces fresques : 1988



L'École du Plateau est devenue École Maternelle en 1992

Fusion des écoles «les Saules » et «le Plateau » en 1992

Écoles de Bousse



Millenium
17 juin 2000

photos de classe



DOCUMENTS DIVERS :

- **Vie scolaire** aux Saules
- **Vie scolaire** au Plateau
- **Cahiers d'écoliers**
- **Histoire locale** : délibérations du conseil municipal fiches de synthèse
- **Liste des enseignants** de 1945 à 2002
- **Registres d'appel** : 49/50
50/51
51/52
52/53
Classe géminée 53/54
55/56
56/57
57/58
- **Photos de classe** : Ecole des Saules
Ecole du Plateau
Ecole Maternelle

